



R A P P O R T
A N N U E L
2 0 0 0



SOMMAIRE



Message du président	<i>Page 2</i>
Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire	<i>Page 3</i>
Organisation de la compagnie	<i>Page 4</i>
Environnement économique et commercial	<i>Page 5</i>
Résultats financiers	<i>Page 7</i>
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	<i>Page 10</i>
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	<i>Page 11</i>
Résolutions	<i>Page 14</i>
Etats financiers	<i>Page 16</i>
Règles et méthodes comptables	<i>Page 22</i>

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Dans mon message, l'an dernier, j'évoquais le contexte économique difficile dans lequel allait se dérouler l'exercice 2000, et je vous disais que vous pouviez compter sur l'engagement total de notre Compagnie et de ses collaborateurs pour y faire face.

La réalité s'est avérée plus rude que nous ne le pensions. Les événements qui ont bouleversé notre pays tout au long de l'année, l'explosion des cours du baril de pétrole et du dollar, associés à la baisse continue des cours des matières premières agricoles, donc des revenus d'une bonne partie de la population, auraient dû entraîner une dégradation sensible de l'exploitation technique et financière du service de l'électricité. Et pourtant, rien de cela n'est arrivé.

Nous avons clôturé cette année 2000 avec une légère croissance (+ 1,2%) de nos ventes intérieures ; en anticipant dès 1999 la baisse des consommations électriques industrielles par le lancement de vastes campagnes promotionnelles de branchements, nous avons réussi à soutenir la consommation domestique. Ce sont ainsi plus de 57 000 nouvelles familles qui ont été raccordées au réseau, nous permettant d'atteindre à fin décembre 2000 le chiffre de 765 000 clients. Nos exportations par contre se sont légèrement tassées (-4,2%) du fait d'une moindre demande de nos voisins.

Les effets de ces évolutions contraires se sont neutralisés, et nous avons pu maintenir nos produits d'exploitation au niveau de 1999. Mieux, une maîtrise rigoureuse des charges nous a permis d'assurer une progression de près de 10% de notre résultat net.

Sur le plan du service, comme vous avez pu le constater, la distribution de l'électricité a été assurée de façon continue, notamment pendant les périodes les plus critiques que nous avons vécues. Le temps moyen de coupure a même baissé d'une année sur l'autre (-3%).

Ces résultats remarquables ont été acquis grâce à un engagement total des collaborateurs CIE tout au long de l'année 2000. Oubliant les vicissitudes du moment pour se consacrer pleinement à leurs tâches, ils ont fait montre de courage et d'abnégation, en se comportant en véritables professionnels. En votre nom à tous, je tiens solennellement à les en féliciter.

L'exercice 2001 s'annonce extrêmement difficile. Les effets de la récession vont en effet jouer à plein sur la consommation intérieure en Côte d'Ivoire. De même, les exportations risquent aussi de se réduire sous l'effet conjugué au Ghana, notre principal acheteur, de la mise en service de nouveaux moyens de production d'électricité et d'une conjoncture économique également défavorable.

Notre activité, et donc nos résultats devraient malheureusement s'en ressentir.

Comme ils ont toujours su le faire dans l'adversité, les hommes et les femmes de la CIE sauront, soyons en persuadés, se mobiliser pour relever ce nouveau défi.

Le Président Directeur Général
Marcel ZADI KESSY

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux statuts, afin de vous faire entendre la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous vous rappelons que tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les comptes présentés sur les imprimés conformes au plan comptable, et qui sont adressés à :

- la Direction des Impôts ;
- la Comptabilité Nationale ;
- la Banque des Données Financières ;
- la Direction de l'Enregistrement.

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

Le conseil d'Administration

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

Conseil d'Administration

Administrateurs

ZADI KESSY Marcel
AILLERET François
BOUYGUES Martin
BOUYGUES Olivier
DELAPORTE Pierre
DIARRA Ousmane
FRANCONY Michel
GABRIEL YVES
PELISSOU Marcel
PETERSCHMITT Louis
TALBOT Jean-François

Président
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur

Commissaires aux Comptes

ERNST AND YOUNG
TIEMELE YAO DJUE

Commissaire aux Comptes titulaire
Commissaire aux Comptes titulaire

Représentant de l'Autorité Concédante

Jeanne Chantal BOUEDY

Directeur Général SOGEPE

Direction de la Compagnie

Président Directeur Général

ZADI KESSY Marcel

Directeur Général des Opérations

PELISSOU Marcel

Directeurs Généraux Adjointes

DALLY Makagnon
ETTY EKOLAN Alain
VEI Gaston

Inspecteur Général

PAILLY Christian

Contrôleur Général

DELAVAL Eric

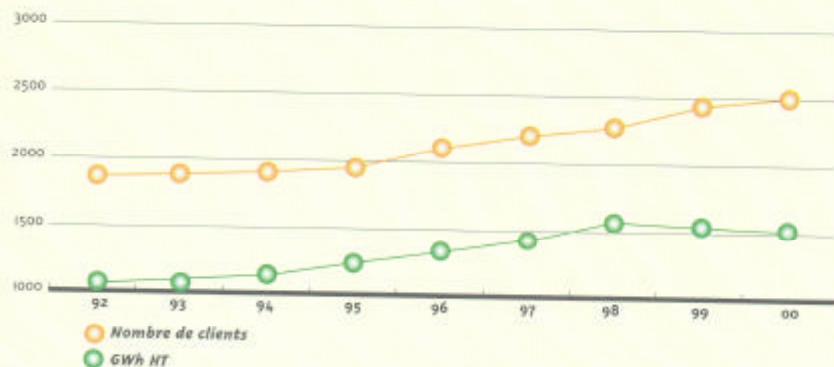
Environnement économique

La chute continue du cours des matières premières agricoles depuis 1998, ainsi que la suspension des aides extérieures depuis 1999, mais surtout un climat politique tendu et un malaise social peu propice au dynamisme économique, ont entraîné une crise économique grave, des problèmes persistants de trésorerie de l'Etat et une crise de confiance des investisseurs.



Ventes nationales

La légère baisse des ventes HTA à 1 514 GWh, soit -1,5 %, est beaucoup moins prononcée que la baisse de l'indicateur de production industrielle à -8%. Il convient de noter la tendance à l'accroissement de 5 % du nombre de nos clients HTA, par la mise en service de nombreuses PME/PMI, programmes engagés avant les événements sociaux de fin 1999.



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

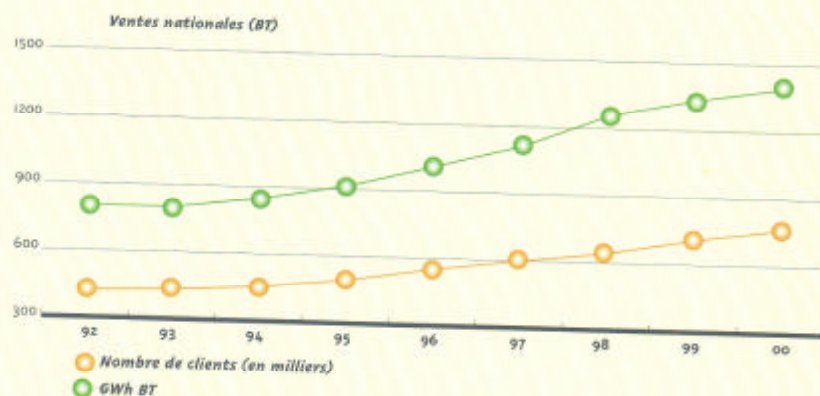


ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



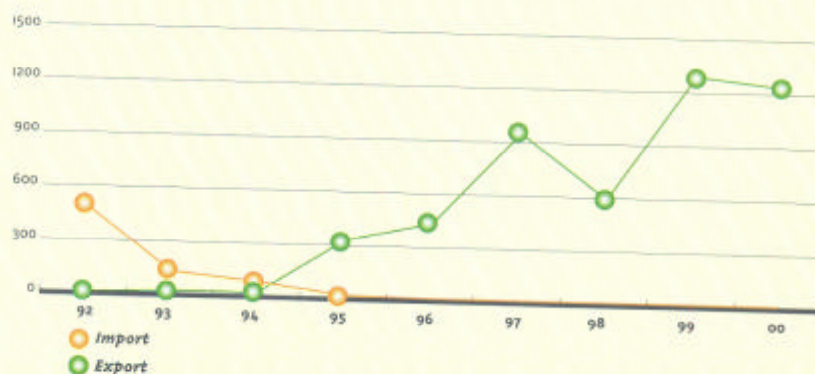
Le développement des ventes BT à 1 396 GWh (+4,3 %) est en grande partie la conséquence de l'augmentation du nombre de clients suite aux subventions de raccordement de nouveaux clients et la légère augmentation des consommations des anciens clients domestiques, tandis que la consommation des professionnels baisse.

Après 46 000 branchements en moyenne annuelle sur la période 1995/97, 34 000 en 1998, nous sommes à un rythme de 56 000 branchements annuels sur 1999 et 2000, ce qui donne 762 870 clients en fin d'exercice.



Ventes à l'exportation

Les ventes à l'exportation sont d'un volume légèrement inférieur (1 239 GWh) à l'année précédente, avec une livraison importante à VRA (Volta River Authority) surtout au cours des 7 premiers mois de l'année, mais avec des retards importants d'encaissement de ses factures. Les consommations de CEB (Communauté Electrique du Bénin) ont atteint un record historique, alors que l'exportation vers le Burkina Faso prend beaucoup de retard.



Produits

En GWh	Réalisé 1999	Réalisé 2000	Variation en %
Ventes nationales	2 876	2 910	1,2
Exportations	1 290	1 236	-4,2
En MF CFA HTVA	Réalisé 1999	Réalisé 2000	Variation en %
Chiffre d'affaire énergie	175 096	178 894	2,2
Ventes d'énergie part CIE	58 425	59 950	2,6
Travaux	10 509	11 432	8,8
Travaux liés à l'exploitation et divers	12 246	12 283	0,3
Total produits d'exploitation CIE	81 180	83 665	3,1

En 2000, le chiffre d'affaires hors taxes des ventes d'énergie a progressé seulement de 2,2% en valeur. Il a subi les effets de la récession économique due à l'environnement socio-politique instable du pays.

Répartition des ventes d'énergie :

En MF CFA	1999	En % du total	2000	En % du total
Compagnie Ivoirienne d'Electricité	58 425	33,4	59 950	33,5
Combustibles affectés à la production	67 104	38,3	94 688	52,9
Redevance à l'Autorité Concédante	49 566	28,3	24 256	13,6
Total	175 096	100	178 894	100,00

La part qui rémunère la Compagnie s'élève à 59 950 MF CFA et est pratiquement identique à celle de l'exercice dernier.

Les **combustibles** représentent cette année 52,9% du total des ventes d'énergie contre 38,3% constatés en 1999. Cette très forte hausse est la conséquence de la montée du cours du dollar et du prix du gaz naturel, indexé sur le baril de pétrole, ainsi que la mise en service de la 2^{ème} tranche d'Azito.

La **redevance** à l'Autorité Concédante en contrepartie baisse de moitié pour s'établir à 24 256 MF F CFA soit 13,6% du total des ventes d'énergie.

L'ensemble des produits propres d'exploitation de la Compagnie atteint 83 665 M F CFA en hausse de 3% par rapport à l'exercice 1999.

RÉSULTATS FINANCIERS



RÉSULTATS FINANCIERS

Charges et résultat

En M F CFA	Réalisé 1999	Réalisé 2000	Variation en %
charges d'exploitation	66 781	69 054	3,4
Excédent brut d'exploitation	14 399	14 611	1,5
Résultat brut	7 726	7 955	3,0
Résultat net	5 107	5 612	9,9

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 3,4 % par rapport à l'exercice 1999, traduisant ainsi une maîtrise globale des dépenses.

L'**excédent brut d'exploitation** progresse de 1,5 %.

Le **résultat brut de l'exercice** ressort à 7 955 M F CFA en augmentation de 3% par rapport au résultat de 1999. Après un impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux de 2 343 M F CFA, le résultat net ressort à 5 612 M F CFA en hausse de 9,9% par rapport à celui de 1999.

Financement

	1999	2000
Capacité d'autofinancement globale	13 843	12 513
Dividende exercice précédent	-3 752	-4 480
Autofinancement	10 091	8 033
Ressources financières	4 324	3 628
Ressources nettes de financement	14 415	11 661
Variation du besoin en financement d'exploitation	7 215	-1 524
Investissements nets	-10 465	-6 138
Divers hors activité ordinaire	336	-326
Emplois financiers contraints	-2 073	-3 326
Emplois totaux à financer	-4 987	-11 514
Variation de trésorerie	+9 428	+347

Les ressources nettes de financement passent de 14 415 M F CFA à 11 661 M F CFA au 31 décembre 2000. Compte tenu du besoin en financement d'exploitation de 1 524 M F CFA et des investissements nets de 6 138 M F CFA en 2000 (contre 10 465 M F CFA en 1999), les ressources nettes générées en 2000 ont permis un accroissement de la trésorerie de 347 M F CFA.



Rentabilité

	1999	2000
EBE* / Produit d'exploitation CIE	18,4 %	17,5 %
Résultat net / Capitaux propres	33 %	34 %
Résultat net / Valeur boursière moyenne	10,6 %	16,2 %

* EBE comptable corrigé des transferts de charges

L'analyse de l'évolution des principaux indicateurs de rentabilité de la Compagnie met en relief les performances satisfaisantes de l'exercice.

Le **taux d'excédent brut d'exploitation** (corrigé des transferts de charges) baisse d'un point à 17,5%; mais la rentabilité des capitaux propres gagne un point à 34%, et le taux de rendement du titre CIE progresse de 5,6 points à 16,2%.

Nota Bene :

* Les éléments de produits et de charges qui sont présentés sont issus des données de gestion de la Compagnie. Le rapprochement avec les états comptables pour la détermination de l'excédent brut d'exploitation s'analyse comme suit :

En M F CFA	1999	2000
Excédent brut d'exploitation comptable	2 975	3 083
Transferts de charges	11 536	9 909
Retraitements de provisions	-112	1 619
Excédent brut d'exploitation de gestion	14 399	14 611

Les transferts de charges neutralisent principalement les charges supportées lors de la réalisation des travaux liés à l'Avenant N°1. Le retraitement des provisions pour risques et charges a essentiellement pour but de mettre les utilisations de provisions en face des charges réelles pour lesquelles elles ont été constituées.

RÉSULTATS
FINANCIERS

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2000

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité, S.A. (CIE), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes
UNICONSEIL
Tiémélé-Yao Djué
Associé-Gérant

ERNST & YOUNG - CCCA
Christian Marmignon
Associé

Le 30 avril 2001

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. CONVENTION DE BAIL AVEC SODECI

Administrateurs communs :

Messieurs : Martin Bouygues
Olivier Bouygues
Marcel Zadi Kessy
Louis Peterschmitt
Ousmane Diarra
Marcel Pelissou
Yves Gabriel

Nature et objet : Par convention en date du 1er février 1993 d'une durée de 9 ans et renouvelable par tacite reconduction par période triennale, la CIE prend en location un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette et de parkings souterrains et extérieurs, à Abidjan-Treichville.

Modalités et rémunération : La charge enregistrée par la CIE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000 s'élève à FCFA 147,2 millions hors taxes.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

2. CONVENTIONS CONCLUES AVEC LA SOCIÉTÉ SAUR INTERNATIONAL

Administrateurs communs :

Messieurs : Jacques Sennepin
Louis Peterschmitt
Marcel Zadi Kessy

2.1 Convention d'assistance générale

Nature et objet : Convention par laquelle la société SAUR International s'engage à réaliser l'assistance générale pour la gestion des services et des activités de la CIE.

Cette convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Modalités et rémunération : La rémunération de SAUR International est égale à 0,82 % du chiffre d'affaires annuel hors TVA réalisé par la CIE au cours de l'exercice précédent.

La variation annuelle de cette rémunération ne peut excéder 3% comparativement à celle payée par CIE au titre de l'exercice précédent.

Les charges enregistrées par la CIE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000 au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 1.327 millions hors taxes.

2.2 Convention d'assistance à SAUR International pour la mise en œuvre du progiciel GESABEL à la Société Guinéenne d'Électricité (SOGEL)

Nature et objet : Par convention en date du 1er août 1994, la CIE s'engage à fournir à SOGEL pour le compte de SAUR International, les prestations de gestion commerciale suivantes :

- La formation du personnel de SOGEL à l'outil informatique GESABEL.
- La maintenance et l'évolution fonctionnelle de l'outil informatique GESABEL.

Modalités et rémunération : La CIE a perçu au cours des exercices antérieurs une rémunération globale au titre de la licence d'exploitation du progiciel GESABEL, de son installation et de la formation du personnel de SOGEL. La convention prévoit une rémunération complémentaire annuelle (12 mois) de FCFA 17 millions au titre de la maintenance.

La Compagnie a donc perçu FCFA 17 millions en 2000 pour ses travaux de maintenance.

3. CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE AVEC CIPREL

Administrateurs communs :

Messieurs : Olivier Bouygues
Marcel Pelissou
Louis Peterschmitt
Jacques Sennepin

Nature et objet : Exploitation par la CIE pour le compte de CIPREL des centrales de production d'énergie électrique à Vridi 2.

Modalités et rémunération : La rémunération de la CIE couvre les frais d'entretien courant, la refacturation des frais du personnel détaché et les frais d'entretiens préventifs hors révisions.

Les produits ainsi facturés par la CIE à CIPREL au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000 s'élèvent à FCFA 1.654 millions hors taxes.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux Comptes

UNICONSEIL
Tiémélé-Yao Djue
Associé-Gérant

ERNST & YOUNG - CCCA
Christian Marmignon
Associé

Le 30 avril 2001

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

RÉSOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, les approuve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000, comportant le bilan et le compte d'exploitation, tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve de leur gestion aux Administrateurs.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme, approuve les mentions y figurant.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, constatant l'existence d'un bénéfice net de 5 612 420 782 F CFA et compte tenu du report à nouveau antérieur de 552 640 017 F CFA, décide d'affecter le bénéfice disponible, soit 6 165 060 799 F CFA, de la manière suivante :

- à la réserve légale pour 561 242 078 F CFA
- à la distribution d'un dividende global pour 4 928 000 000 F CFA
- le solde au report à nouveau, soit 675 818 721 F CFA

Ainsi chacune des 2 800 000 actions formant le capital recevra un dividende brut de 1760 F CFA. Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2001.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport du Conseil, décide de ratifier la cooptation de M. Yves GABRIEL en qualité d'Administrateur effectuée par le Conseil d'Administration du 22 novembre 2000 pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport du Conseil, décide de ratifier la cooptation de M. Jean JAUIJAY en qualité d'Administrateur effectuée par le Conseil d'Administration du 14 mars 2001 pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, décide de renouveler pour une période de six années, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006, le mandat d'Administrateur de M. Martin BOUYGUES.

RÉSOLUTIONS

Septième résolution

L'Assemblée Générale, décide de renouveler pour une période de six années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006, le mandat d'Administrateur de M. Marcel ZADI KESSY.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, décide de renouveler pour une période de six années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006, le mandat d'Administrateur de M. Louis PETERSCHMITT.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, décide de renouveler pour une période de six années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006, le mandat d'Administrateur de M. Yves GABRIEL.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport du Conseil, décide de nommer M. Christian MARMIGNON en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour la même durée que M. Thiemele YAO le Commissaire aux Comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du cabinet ERNST and YOUNG, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant du Cabinet MAZARS et GUERARD, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme globale annuelle de 27 000 000 F CFA, dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir, partout où besoin sera, toutes formalités de dépôt, publicité ou autres qui seraient nécessaires.

Bilan système normal - Actif

ETATS F

	Brut	Exercice 2000 Amort./Prov.	Net	Exercice 1999 Net
ACTIF IMMOBILISE				
AA Charges immobilisées	54 073 883		54 073 883	71 119 462
AB Frais d'établissement et charges à répartir	54 073 883		54 073 883	71 119 462
AC Primes de remboursement des obligations				
AD Immobilisations incorporelles	3 404 945 457	2 658 054 824	746 890 633	824 055 210
AE Frais de recherche et de développement				
AF Brevets, licences, logiciels	3 404 945 457	2 658 054 824	746 890 633	824 055 210
AG Fonds commercial				
AH Autres immobilisations incorporelles				
AI Immobilisations corporelles	65 295 948 736	38 378 680 890	26 917 267 846	26 589 806 346
AJ Terrains	871 760 596		871 760 596	769 210 596
AK Bâtiments	2 481 319 488	474 888 715	2 006 430 773	1 385 590 978
AL Installations et agencements	5 724 549 281	3 817 250 976	1 907 298 305	2 554 063 673
AM Matériel	40 379 859 535	22 697 643 998	17 682 215 537	16 814 108 981
AN Matériel de transport	15 838 459 836	11 388 897 201	4 449 562 635	5 066 832 118
AP Av. et Ac. versés sur immobilisations	560 329 462		560 329 462	497 570 934
AQ Immobilisations financières	4 614 435 096	0	4 614 435 096	5 102 770 315
AR Titres de participation	100 000 000		100 000 000	100 000 000
AS Autres immobilisations financières	4 514 435 096		4 514 435 096	5 002 770 315
AW (I) dont H.A.O. : Brut				
Net				
AZ TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	73 929 732 634	41 036 735 714	32 892 996 920	33 085 322 267
ACTIF CIRCULANT				
BA Actif circulant H.A.O.				
BB Stocks	20 137 593 977	5 656 679 961	14 480 914 016	18 469 353 151
BC Marchandises				
BD Matières premières et autres app.	20 137 593 977	5 656 679 961	14 480 914 016	18 469 353 151
BE En-cours				
BF Produits fabriqués				
BG Créances et emplois assimilés	156 932 372 611	1 303 871 371	155 628 501 240	130 464 637 599
BH Fournisseurs, avances versées	2 051 047 291		2 051 047 291	2 229 723 475
BI Clients	137 974 850 640	888 953 998	137 085 896 642	106 065 208 935
BJ Autres créances	16 906 474 680	414 917 373	16 491 557 307	22 169 705 189
BK TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	177 069 966 588	6 960 551 332	170 109 415 256	148 933 990 750
TRESORERIE - ACTIF				
BQ Titres de placement	17 526 918 579		17 526 918 579	18 250 000 000
BR Valeurs à encaisser	555 157 632	6 100 000	549 057 632	550 071 467
BS Banques, chèques postaux, caisse	3 530 245 399		3 530 245 399	2 504 151 861
BT TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	21 612 321 610	6 100 000	21 606 221 610	21 304 223 328
BU Ecarts de conversion - Actif (IV) (perte probable de change)	457 310 875		457 310 875	457 310 875
BZ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	273 069 331 707	48 003 387 046	225 065 944 661	203 780 847 220

N A N C I E R S

Bilan système normal - Passif

	Exercice 2000	Exercice 1999
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA Capital	14 000 000 000	14 000 000 000
CB Actionnaires capital non appelé	-	-
CC Primes et réserves	2 284 981 827	1 657 227 460
CD Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE Ecart de réévaluation		
CF Réserves indisponibles	1 732 341 810	1 221 566 373
CG Réserves libres		
CH Report à nouveau + ou -	552 640 017	435 661 087
CI Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	5 612 420 782	5 107 754 367
CK Autres capitaux propres	0	0
CL Subventions d'investissement		
CM Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	21 897 402 609	20 764 981 827
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (I)		
DA Emprunts	2 838 745 972	3 276 367 912
DB Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC Dettes financières diverses	14 879 404 222	14 139 666 086
DD Provisions financières pour risques et charges	12 863 943 999	12 293 895 697
DE (I) dont H.A.O.:		
DF TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	30 582 094 193	29 709 929 695
DG TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	52 479 496 802	50 474 911 522
PASSIF CIRCULANT		
DH Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	691 096 475	1 017 007 347
DI Clients, avances reçues	2 430 647 841	3 506 854 118
DJ Fournisseurs d'exploitation	40 129 169 903	24 376 829 744
DK Dettes fiscales	119 879 422 258	114 301 794 093
DL Dettes sociales	4 118 244 728	4 014 107 594
DM Autres dettes	5 337 866 654	6 044 284 663
DN Risques provisionnés		
DP TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	172 586 447 859	153 260 877 559
TRÉSORERIE - PASSIF		
DQ Banques, crédits d'escompte		
DR Banques, crédits de trésorerie		
DS Banques, découverts	0	45 058 139
DT TOTAL TRÉSORERIE - PASSIF (IV)	0	45 058 139
DV Ecart de conversion - Passif (V) (gain probable de change)		
DZ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	225 065 944 661	203 780 847 220

Comptes de résultats - Charges

ETATS FINANCIERS

	Exercice 2000	Exercice 1999
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA Achats de marchandises	0	0
RB - Variation de stocks (Marge brute sur matières voir TG)	(- ou +)	
RC Achats de matières premières et fournitures liées		
RD - Variation de stocks (Marge brute sur matières voir TG)	(- ou +)	
RE Autres achats	107 022 931 077	91 745 793 362
RH - Variation de stocks	2 377 931 742	-6 418 885 975
RI Transports	924 327 496	1 131 271 237
RJ Services extérieurs	23 386 182 564	22 445 069 122
RK Impôts et taxes	27 748 683 219	52 925 257 133
RL Autres charges (Valeur Ajoutées voir TN)	3 102 976 003	1 933 009 241
RP Charges de personnel (1) (1) dont personnel extérieur	24 111 161 391 895 648 059	22 484 583 692 745 060 179
RQ (Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS Dotations aux amortissements et aux provisions	9 874 347 876	9 665 699 703
RW Total des charges d'exploitation (Résultat d'exploitation voir TX)	198 548 541 368	195 911 797 515
ACTIVITE FINANCIERE		
SA Frais financiers	452 999 039	450 724 507
SC Pertes de change	136 446 663	4 214
SD Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF Total des charges financières (Résultat financier voir UG)	589 445 702	450 728 721
SH Total des charges des activités ordinaires (Résultat des activités ordinaires voir UI)	199 137 987 070	196 362 526 236
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		
SL Charges H.A.O.		
SM Dotations H.A.O.		
SO Total des charges H.A.O. (Résultat H.A.O. voir UP)	0	0
SQ Participation des travailleurs		
SR Impôts sur le résultat	2 342 834 402	2 619 334 607
SS Total participation et impôts	2 342 834 402	2 619 334 607
ST TOTAL GENERAL DES CHARGES (Résultat net voir UZ)	201 480 821 472	198 981 860 843

Comptes de résultats - Produits

			Exercice 2000	Exercice 1999
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
TA	Ventes de marchandises		2 717 046	4 239 713
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	2 717 046	4 239 713	
TC	Ventes de produits fabriqués		179 677 418 695	175 814 290 014
TD	Travaux, services vendus		10 854 151 269	12 428 270 810
TE	Production stockée (ou déstockage)		(+ ou -)	
TF	Production immobilisée		23 102 945	110 820 529
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	190 554 672 909	188 353 381 353	
TH	Produits accessoires		1 039 274 380	699 511 724
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)	191 573 561 390	188 946 312 261	
TJ	(1) dont à l'exportation		40 143 963 151	39 097 129 180
TK	Subvention d'exploitation			
TL	Autres produits		161 007 026	163 641 837
TN	VALEUR AJOUTEE	27 194 639 260	25 459 260 507	
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 083 477 869	2 974 676 815	
TS	Reprises de provisions		2 973 815 633	929 924 032
TT	Transferts de charges		9 909 312 733	11 535 520 638
TW	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		204 640 799 727	201 686 219 297
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION Bénéfice (+) ; Perte (-)	6 092 258 359	5 774 421 782	
ACTIVITE FINANCIERE				
UA	Revenus financiers		1 910 516 666	2 075 184 080
UC	Gains de change		39 739 802	5 432 156
UD	Reprises de provisions			
UE	Transferts de charges		500 484 277	319 015 484
UF	Total des produits financiers		2 450 740 745	2 399 631 720
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	1 861 295 043	1 948 902 999	
UH	Total des produits des activités ordinaires		207 091 540 472	204 085 851 017
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)	7 953 553 402	7 723 324 781	
UJ	(1) dont impôt correspondant		2 783 743 691	2 703 163 673
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)				
UK	Produits des cessions d'immobilisations			
UL	Produits H.A.O.		1 701 782	3 764 193
UM	Reprises H.A.O.			
UN	Transferts de charges			
UO	Total des produits H.A.O.		1 701 782	3 764 193
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)	1 701 782	3 764 193	
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS		207 093 242 254	204 089 615 210
UZ	RESULTAT NET Bénéfice (+) ; Perte (-)	5 612 420 782	5 107 754 367	

TAFIRE système normal

E T A T S F

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes (hors cessions d'actifs immobilisés)

+ Produits encaissables restantes (hors cessions d'actifs immobilisés)

	E.B.E.		
(SA) Frais financiers	452 999 039	(TT) Transferts de charges d'exploitation	3 083 477 869
(SC) Pertes de change	136 446 663	(UA) Revenus financiers	9 909 312 733
(SL) Charges H.A.O.	0	(UC) Gains de change	1 910 516 666
(SQ) Participation	0	(UE) Transferts de charges financières	39 739 802
(SR) Impôts sur le résultat	0	(UL) Produits H.A.O.	500 484 277
	2 342 834 402	(UN) Transferts de charges H.A.O.	1 701 782
			0
Total (I)	2 932 280 104	Total (II)	15 445 233 129
CAFG: Total (II) - Total (I) =	12 512 953 025	(N-1):	13 843 530 038

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 12 512 953 025 - 4 480 000 000 = 8 032 953 025

(N-1):

10 091 530 038

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) - Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks: N - (N-1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	0	ou	0
(BD) Matières premières	0	ou	3 988 439 135
(BE) En-cours	0	ou	0
(BF) Produits fabriqués	0	ou	0
(A) Variation globale nette des stocks	0	ou	3 988 439 135
(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes			
(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.			

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

Variation des créances: N - (N-1)

(BH) Fournisseurs, avances versées	0	ou	178 676 184
(BI) Clients	31 020 687 707	ou	0
(BJ) Autres créances	0	ou	5 678 147 882
(BU) Ecart de conversion - Actif	0	ou	0
(B) Variation globale nette des créances	25 163 863 641	ou	0
Variation des dettes circulantes: N - (N-1)			
(DI) Clients, avances reçues	1 076 206 277	ou	0
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	ou	15 752 340 159
(DK) Dettes fiscales	0	ou	5 577 628 165
(DL) Dettes sociales	0	ou	104 137 134
(DM) Autres dettes	706 418 009	ou	0
(DN) Risques provisionnés	0	ou	0
(DV) Ecart de conversion - Passif	0	ou	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	0	ou	19 651 481 172
Variation du B.F.E. = (A) + (B) + (C)	1 523 943 334	ou	0

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

4 480 000 000

Excédent brut d'exploitation	2000	1999
- Variation du B.F.E. (- si emplois; + si ressources) (- ou +)	3 083 477 869	2 974 676 815
- Production immobilisée	1 523 943 334	6 434 691 249
	-25 102 945	-110 820 529

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION

1 536 431 590

9 298 547 535

N A N C I E R S

TAFIRE système normal

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS

I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS		Exercice 2000	Exercice 1999
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
FA Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)	0		-42 727 890
Croissance interne			
FB Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	0		-716 506 072
FC Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	6 409 055 565	26 177 146	-8 533 125 375
Croissance externe			
FD Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	- 244 845 325		-1 173 051 203
FF INVESTISSEMENT TOTAL	6 138 033 094		-10 465 410 540
FG II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra: Var. B.F.E.)			
	1 523 943 334	0	7 215 260 976
FH A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	7 661 976 428		-3 250 149 564
FI III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F.,H.A.O.)			
	325 910 872	0	336 865 399
FJ IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)			
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières	3 326 099 259		-2 073 364 028
<i>(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII</i>			
FK B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	11 313 986 559		-4 986 648 193
V. FINANCEMENT INTERNE			
FL Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	4 480 000 000	12 512 953 025	10 091 530 038
VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM Augmentations de capital par apports nouveaux			
FN Subventions d'investissement			
FP Prélèvement sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)			
VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ Emprunts (2)		-42 372	1 321 615 750
FR Autres dettes financières (2)		3 628 257 827	3 001 996 082
<i>(2) remboursements anticipés inscrits séparément en emplois</i>			
FS C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		11 661 168 480	14 415 141 870
FT D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	0	347 181 921	9 428 493 677
VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
FU Trésorerie nette à la clôture de l'exercice + ou -	21 606 221 610		21 259 165 189
FV à l'ouverture de l'exercice + ou -	21 259 165 189		11 830 671 512
FW Variation Trésorerie: (+ si emploi; - si ressources)	347 056 421	347 056 421	9 428 493 677
<i>Contrôle: D = VIII avec signe opposé</i>			
<i>Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux; II, III, VIII : différences "bilantielles"</i>			
CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N-1)			
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) FdR(N) - FdR(N-1)	0	ou	2 196 910 627
Variation du B.F. global (B.F.G.) BFG(N) - BFG(N-1) 1	849 854 206	ou	0
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)	347 056 421	ou	0
TOTAL	2 196 910 627	ou	2 196 910 627

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

I. INCIDENCE DE LA CONVENTION DE CONCESSION SUR LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Par application de la convention de service public et du protocole d'accord avec L'EECI :

- les comptes de la CIE n'intègrent ni les biens mis à disposition par l'Autorité Concédante, ni leur dépréciation, bien qu'elle supporte les frais d'entretien, de réparation et d'assurance;
- le chiffre d'affaires de la CIE correspond principalement aux produits de la vente de l'énergie électrique qui n'est pas égal à son revenu propre. Ce dernier est égal aux composantes R1, R2, R3 et R4 et n'apparaît pas en temps que tel dans les comptes de la CIE. Il peut être obtenu par différence entre le chiffre d'affaires et la redevance de l'Autorité concédante qui est inscrite dans les charges d'exploitation, au compte "648101" intitulé "Redevance Autorité Concédante". Le chiffre d'affaires de l'exercice 2000 inclut en conséquence:
 - . les facturations émises du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2000, comprenant les ventes locales et les ventes à l'exportation;
 - . l'énergie en compteurs au 31 décembre 2000 minorée de l'énergie en compteurs au 31 décembre 1999;
- les droits acquis antérieurement au 1er novembre 1990 par le personnel au titre des congés et des indemnités de départ à la retraite, sont dus par l'EECI et sont comptabilisés par la CIE en dettes vis-à-vis du personnel et en créances sur l'EECI pour un montant identique;
- les travaux réalisés dans le cadre du renouvellement de l'outil de production sont imputés sur la redevance à reverser à l'Autorité Concédante dans la limite du budget alloué annuellement par l'Autorité Concédante à la CIE;
- les travaux entrant dans le cadre des inspections majeures des installations de production sont réalisés et enregistrés dans les charges de la CIE. Une compensation partielle est allouée annuellement par l'Autorité Concédante à la CIE.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2000 ont été établis conformément aux règles en vigueur en République de Côte d'Ivoire et sont présentés conformément aux prescriptions du SYSCOA.

Ces comptes sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Les principales règles et méthodes comptables retenues par la CIE pour l'établissement de ses comptes annuels sont décrites ci-après.

2.1. CHARGES IMMOBILISÉES

Les charges immobilisées enregistrent les frais d'acquisitions d'immobilisations. Elles sont étalées sur cinq ans.

2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais de premier établissement sont intégralement amortis sur l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Les logiciels de bureautique sont amortis sur une durée de trois ans et les applications sont amorties sur cinq.

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions sont comptabilisées à leur coût de revient. Les durées normales d'amortissement retenues sont les suivantes en années:

Constructions	20
Matériels et outillage	10
Compteurs	15
Véhicules	3, 4 et 5
Matériel aérien et engins d'exploitation	10
Mobiliers	10
Matériels informatiques	3 et 5
Matériels divers (bureau, ménager...)	6
Aménagements et agencement	10

Les biens acquis d'occasion sont amortis sur 50% de la durée du bien à neuf. Sont concernés principalement les biens rachetés auprès de l'EECL.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

- Les immobilisations financières enregistrent principalement :
- le prêt accordé à l'Autorité Concédante dans le cadre du Projet de densification du réseau. La Compagnie a obtenu un emprunt auprès de l'Agence Française de Développement pour réaliser ce Projet. L'Autorité Concédante s'est engagée à mettre les fonds à la disposition de la Compagnie pour assurer le remboursement de cet emprunt.
 - Les souscriptions aux obligations émises par la BOAD et la CAA
 - Les prêts accordés au personnel

2.5. STOCKS

La gestion des stocks se fait suivant la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique au 30 octobre 2000 qui a servi à quantifier les valeurs d'exploitation au 31 décembre 2000.

Les stocks de combustibles sont valorisés selon la méthode du "premier entré, premier sorti" qui, en raison de la rotation rapide de ces stocks, correspond aux derniers prix connus de l'exercice.

Les stocks hors combustibles rachetés à l'EECI sont valorisés, soit à leur prix de revient, soit au prix du marché estimé lorsque le prix de revient n'a pu être reconstitué. Les autres stocks hors combustibles sont valorisés au prix d'acquisition ou à la valeur d'utilité estimée par les exploitants.

Les transformateurs achetés par la Compagnie et non installés sur le réseau sont comptés et compris dans les valeurs d'exploitation comme suit :

- les transformateurs achetés depuis l'exercice 1998 sont valorisés au coût d'achat ;
- les transformateurs achetés avant l'exercice 1998 sont valorisés au tiers du coût d'achat des transformateurs achetés au cours de l'exercice 1998.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les stocks de sécurité de la Centrale de Vridi et des barrages hydroélectriques. Cette provision est calculée en fonction de la durée résiduelle d'utilisation des installations de production auxquelles ces stocks sont rattachés.

Les valeurs d'exploitation minorées des combustibles, des stocks de sécurité de la Centrale de Vridi et des barrages hydroélectriques ainsi que des transformateurs achetés avant l'exercice 1998, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les transformateurs achetés avant l'exercice 1998 sont dépréciés en totalité.

2.6. COMPTES CLIENTS

Les créances relatives aux ventes locales d'électricité correspondent aux portefeuilles clients des applications informatiques de gestion des abonnés à l'électricité basse tension (GESABEL BT) et haute tension (GESABEL HT).

Les créances relatives aux exportations d'électricité facturées en devises correspondent à la contrevaletur en Francs CFA des devises utilisées à la clôture de l'exercice.

Les créances douteuses se rapportent aux clients privés. Elles sont composées des soldes de résiliation débiteurs et de la part des impayés des clients en vigueur non couverte par les avances sur consommations.

La part de la CIE dans les créances douteuses correspond au produit du nombre de Kwh compris dans ces créances par la rémunération moyenne de la CIE par Kwh. Elle fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les créances sur le secteur public et parapublic, ne font pas fait l'objet de provisions pour dépréciation, quels que soient les retards de règlement.

Par ailleurs, les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.7. ÉNERGIE EN COMPTEURS

L'énergie en compteurs correspondant à l'énergie consommée et non encore facturée à la date de clôture constitue un produit à recevoir. Elle est valorisée au prix de vente, après déduction des taxes communales, de la redevance d'électrification rurale et de la redevance RTI. Elle est déterminée à partir des prévisions de facturations qui tiennent compte des facturations réelles antérieures, du rendement du réseau, et des périodes de relèves théoriques.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.8. AUTRES CREANCES

Les autres créances comprennent essentiellement :

- les créances sur l'EECI notamment la contrepartie des droits acquis par les agents au 25 octobre 1990 au titre des départs en retraite
- les fournitures et prestations relatives au Projet de densification du réseau en cours de paiement par l'Agence Française de Développement
- les écarts constatés lors des arrêts et clôtures des caisses GESABEL

Les autres créances font l'objet d'une provision pour dépréciation qui comprend les éléments suivants :

- Ecart de caisse non dénoués
- Risque d'irrecouvrabilité des débiteurs divers

2.9. EMPRUNTS

Ce poste enregistre la part non remboursée de l'emprunt en Franc Français obtenu de l'Agence Française de Développement dans le cadre du projet de densification du réseau.

L'échéance de cet emprunt est : Avril 2007

2.10. DETTES FINANCIERES DIVERSES

Ce poste enregistre les avances sur consommations versées par les abonnés à l'électricité. Les avances sur consommations sont utilisées pour encaisser les factures lors de la résiliation de l'abonnement.

2.11. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les droits acquis par le personnel local à la clôture de l'exercice sont inscrits dans les engagements financiers de l'état annexé⁶.

Les droits acquis par les cadres supérieurs locaux et expatriés font l'objet d'une provision pour charges à payer à la clôture de l'exercice.

Les droits acquis par le personnel sont déterminés conformément aux dispositions de la Convention Collective Interprofessionnelle applicable en Côte d'Ivoire

2.12. SITUATION FISCALE LATENTE

La situation fiscale latente résulte des décalages temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable liés à la reconnaissance des charges et des produits. Conformément aux prescriptions du SYSCOA, les impôts différés relatifs à ces différences temporaires ne sont pas comptabilisés, la charge d'impôt comptabilisée correspond à l'impôt exigible.

2.13. COMPTE DE RESULTATS

Les transferts de charges enregistrent principalement :

- les achats de compteurs immobilisés
- les travaux de renouvellement A
- les travaux hors convention périodique

**RÈGLES
ET MÉTHODES
COMPTABLES**